



Olympic Canoë Kayak Auxerrois  
Avenue Yver Prolongée  
89000 AUXERRE

N° Siret: 347448429700010  
Code APE: 93122  
Déclaration au J.O du 08/02/1970: N°33

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 12 SEPTEMBRE 2012

Présents :

X	Philippe MAGNIEN	X	Laurent LESCA	X	Jean-Philippe REGITZ
X	Cécile VILLEREY	X	Pascal GOUARD	X	Gaëtan PENUELAS
X	Mikaël ORTU	X	Nathalie SAPIN	X	Cyrille CARRE
X	Colette DUFOUR	X	Martine FAURE		

Excusé(es) : Les membres non présents

Invité(s) : Gaëtan, Cyrille

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente,
2. Informations départementales, régionales et FFCK,
3. Résultats sportifs,
4. Organisation de l'Assemblée Générale,
5. Organisation 2013 de la Course en ligne,
6. Organisation 2013 du Kayak-polo,
7. Matériels (achats 2012, prévision 2013),
8. Questions diverses.

#### Début de séance : 19H15

#### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

\* Les membres du comité de direction n'ont rien à modifier ou à ajouter sur le compte-rendu précédent. Ils approuvent le compte-rendu de la réunion du 5 septembre 2012.

#### 2. Informations départementales, régionales et FFCK

\* Réélection du président de la Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK) pour 4 ans.

\* Denis Clet a récupéré le Trophée qui devait être remis au Club pour sa 2ème place au classement des clubs français 2012.

\* Les licences sont ouvertes sur le site de la Fédération à partir du 01 décembre 2012, le comité de direction a décidé que la prise de licence sera possible à partir du 01 janvier 2013.

\* Il faut faire un rappel, par mail, aux licenciés qu'il faut un certificat médical pour l'inscription 2013 et que les inscriptions débutent le 01 janvier.

\* Il faudra confirmer le prix de la licence 1 an suivant le compte-rendu de l'Assemblée Générale de Février 2012.

### 3. Résultats sportifs

\* Pour la Course en ligne, Mikaël n'a rien à déclarer. Actuellement, il n'y a pas de compétition. Les compétiteurs font de la préparation physique pour attaquer la saison dans les meilleures conditions.

\* Pour le Kayak-polo, c'est la période hivernal. Pour information, Laurent rajoute qu'à partir de l'année prochaine il sera possible de créer des équipes départementales en N4.

### 4. Organisation Assemblée Générale

\* Après négociations, la date de l'Assemblée Générale a été fixé au vendredi 8 février 2013 à 19H00.

\* L'Assemblée Générale se déroulera dans l'ordre suivant : rapport moral du Président, bilan financier, bilan sportif (Course en ligne, Kayak-polo et Tourisme), cotisation et prévisionnel 2013, Election du nouveau bureau suite à la lettre de démission du Président et du Trésorier de l'association.

### 5. Organisation 2013 de la section Course en ligne

\* Mikaël rappel que deux encadrants " ce n'est pas assez ", les réservations d'hôtels pour la saison 2013 sont terminées.

\* L'Ecole de Pagaie, comme tous les hivers, a perdu 15 enfants sur la séance du samedi. Après réflexion, Mikaël et Nathalie estiment que c'est surement dû au changement d'horaire de la séance initiation. En conclusion, il manque un encadrement 3H par semaine pour éviter les changements d'horaires et la perte d'enfant.

\* Le comité déplore la baisse du nombre de bénévoles actifs et le manque d'investissement. Pour remédier au problème, quatre pistes ont été mises au jour :

- a/ Faire appel à un encadrement supplémentaire (voir avec Pascal Sotro),
- b/ Cyrille a eu comme idée de faire déduire les frais kilométriques des bénévoles,
- c/ La possibilité d'embaucher quelqu'un avec les contrats d'avenir,
- d/ La possibilité d'avoir recours à un encadrement départemental occasionel (voir avec José Jaoui).

\* Petit rappel sur la nécessité de faire un cahier avec le nom des personnes sur l'eau (absence, sécurité, etc.). Il a été décidé que toutes les personnes qui iront sur l'eau devront passer au secrétariat pour se faire inscrire durant les séances encadrées.

\* Nathalie indique qu'il y a un manque de régularité des entraîneurs bénévoles, il n'y a pas de concertation entre eux ce qui embrouille le groupe perfectionnement de l'Ecole de Pagaie. Il a été décidé de mettre en place une affiche avec les cadres de chaque groupe (qui encadre qui et quand et comment). Il faudra remettre la liste à Gaëtan.

\* La Fédération a fait remarquer que le club d'Auxerre manquait de juge, chaque club doit fournir au moins un juge sur chaque compétition (6 courses obligatoires / an pour le club).

S'il manque un juge sur une compétition, la fédération oblige un juge à venir. La Fédération appelle les juges par ordre de classement des clubs (Auxerre 2e club français), si le club ne peut pas répondre à la demande, la fédération peut appliquer une amende de 80€ par compétition.

Mme Marécaux s'est donc inscrite à la formation des juges pour février 2013. Mr Regitz, seul juge actuellement, se mettra au point avec Mme Marécaux et Mikaël pour remplir les obligations du club en matière de jugement lors des compétitions de la saison 2013.

## 6. Organisation 2013 de la section Kayak-polo

\* Pour l'instant, la section Kayak-polo n'a pas organisé la saison 2013 puisque les dates officielles n'ont pas encore été communiqués. (décision prise le vendredi 14/12/2012)

## 7. Matériels (achats 2012, prévision 2013)

\* Achats 2012 \_ Course en ligne avec la subvention de la mairie : 1K4 compétition et la machine à pagayer; avec la subvention du conseil général : 1K1 (Marie Charlotte), 1K1 (Louise), 1C1 (Hélène); Achat Club : 1K1 et 1C1.

\* Achats 2012 \_ Kayak-polo : 8 gilets et 2K1 de Kayak-polo.

\* Prévision 2013 \_ Course en ligne avec la subvention de la mairie et le club : 1K1 initiation, 2C1 (Selma et Eugénie), 1K2, 1C2 et 1K1 (Henri); avec la subvention du conseil général : 2K1 marathon, 1K2 marathon et 1C1 (Sophie)

Pour la subvention du conseil général, Mikaël avait séparé la demande en deux dossier (un dossier club et un dossier haut niveau avec le C1 de Sophie) mais le contact du conseil général a voulu les regrouper, il pense que c'est une mauvaise opération. Affaire à suivre ...

\* Prévision 2013 \_ Kayak-polo : 2K1 de Kayak-polo,

\* Cyrille rajoute qu'il peut avoir un K1 de slalom d'occasion peu utilisé pour 50€. Le club lui rachète au même prix.

## 8. Questions diverses

\* Petit bilan sur les finances actuelles du club : environ 9000 € sur le compte en banque. C'est la somme nécessaire pour les dépenses de début de saison (avance de trésorerie).

\* Le club a été contacté par la production d'un film qui aurait besoin qu'on lui prête huit combinaisons pour le tournage du film en février 2013. Après réflexion, le club va orienter la costumière vers le club de plongée.

\* Il a été décidé que le Club récompenserait théo et Margot pour leurs actions lors de l'année précédente et pour le départ en " retraite " de Rolland. Les récompenses se feront sous la forme de carte ou chèque cadeau dans le magasin de leur choix. Le comité de direction s'est mis d'accord sur les sommes suivantes : Théo et Margot 150 € chacun, Rolland 400 €.

**Cloture de séance : 21H15**